



LE GÎTE DU FORT ROCHER CONTRAT DE LOCATION

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous informer que « Le Gîte du Fort Rocher » vous a été réservé. Les quelques points suivants sont exprimés simplement et clairement pour que, vous comme nous, n'ayons aucune surprise à votre arrivée. Nous sommes beaucoup plus souriants et accueillants que ces précisions contractuelles !!! Notre gîte est plein d'attentions et de prévenances dans le seul but de vous êtes agréable. « Le Gîte du Fort Rocher » fait parti de nous même... et nous vous en donnons le meilleur... Prenez en soin ...

☞ DATES :

Votre date d'arrivée prévue est le ...

Votre date de départ prévue est le ...

☞ COÛT :

Le montant locatif de votre séjour pour cette période est de ...

Il vous restera à régler le montant de votre consommation électrique. Le règlement total s'effectuera après avoir relevé votre compteur, à la fin de votre séjour.

☞ ACOMPTE :

Pour confirmer votre réservation, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner ce contrat signé ainsi qu'une somme de 25% du montant du séjour soit : ... à l'ordre du « Gîte du Fort Rocher » **au plus tard 15 jours après réception de ce contrat. Si vous deviez ne pas confirmer cette réservation, nous vous prions de bien vouloir nous informer de ce changement de décision. Le solde de la location sera réglé 15 jours avant votre arrivée.**

Nous vous signalons que l'acompte n'est pas remboursable et qu'en cas de désistement, la somme est due en totalité. Cependant, si nous étions prévenus de l'annulation de votre séjour suffisamment longtemps à l'avance par courrier recommandé avec accusé de réception et que nous ayons reloué la période en question, nous rembourserons le montant versé.

☞ CAUTION :

A votre arrivée, lors de la remise des clés, **un chèque de caution de 460€ vous sera demandé.** Cette caution non encaissée pendant votre séjour, vous sera intégralement rendue si aucun élément de l'inventaire ne manque et si le gîte est rendu en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, un prélèvement sera réalisé sur ce dépôt de garantie au prorata des dommages subits.

☞ NETTOYAGE :

Nous nous engageons à vous offrir un gîte très propre. Lors de la fin de votre séjour, nous vous demandons de bien vouloir nous rendre cette location dans le même état. Si toutefois, vous préféreriez ne pas nettoyer de la sorte le gîte, nous nous chargerons de ce travail, qui vous sera alors facturé 65€.

☞ RAPPEL :

Suite à quelques désagréments, nous vous rappelons que le gîte est conçu pour recevoir **8 personnes maximum et que les animaux ne sont pas admis.** Toute entorse à cette règle serait facturée 23€ par faute et par nuit concernée.

LE GÎTE DU FORT ROCHER
Chez Francine & Alain GARNIER
Route de Chaltrait
51130 VILLERS AUX BOIS

Francine GARNIER

TITRE PRENOM NOM
Adresse
Code Postal VILLE

Date et signature précédées de la mention
« Lu et approuvé, bon pour accord »